



FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2021

Présentation du Budget Primitif : Montbazin

Rénovation énergétique du groupe scolaire



Projets d'investissement et vie de la commune

Rénovation énergétique écoles :

750 000 €

Rénovation cour d'écoles :

550 000 €

Equipement services municipaux :

55 000 €

Vidéoprotection (tranche 1) :

51 969 €



Rénovation/désimperméabilisation de la cour des écoles

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2021



2 622 698 €
Admin générale

878€ / habitant



1 043 647 €
Infrastructures

349€ / habitant



277 100 €
Rembours dette

93€ / habitant



15 239 €
Autres dépenses

5€ / habitant

* Rembours dette: Remboursement dette | Admin générale: Administration générale, dont charges de personnel / entretien, maintenance, fournitures / prestations de services / électricité, télécom, eau | Infrastructures, dont travaux / construction, rénovation de bâtiments / acquisitions / études

Fiscalité communale

	Taux voté	Produit perçu
Taxe foncière	48.50%	1 066 516 €
Taxe foncière non-bâti	114.17%	58 227 €

Taxes

La réforme de la fiscalité des ménages visant à supprimer la taxe d'habitation pour les résidences principales se poursuit. Un dernier échelonnement sur 3 ans (2021-2023) est mis en place pour exonérer les 20 % de foyers restant assujettis. Les communes seront compensées avec la part de taxe foncière sur les propriétés bâties antérieurement perçue par le Conseil départemental.



Le budget primitif 2021 traduit la volonté municipale de poursuivre ses engagements avec notamment la maîtrise des dépenses courantes, gage de la pérennité de notre santé financière sans recours à une augmentation de la fiscalité ou à l'emprunt. Nous engageons l'étude et la mise en œuvre de nos projets en sollicitant tous les partenaires techniques et financiers possibles. Le budget 2021 de Montbazin est donc maîtrisé et volontariste pour l'amélioration des conditions de vie dans notre commune.